

# RAPPORT ANNUEL

sur le prix et la qualité du service public  
d'élimination des déchets

2016





Temps forts 2016 .....	1
Les objectifs à horizon 2020 .....	5
Le Grand Dijon.....	11
Le service public .....	17
Indicateurs financiers.....	43
Annexes .....	47



---

# Temps forts 2016

---



# LE RENOUVELLEMENT DES MARCHES DE GESTION DES DECHETS

**DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2016**

La fourniture des bacs et des colonnes est aujourd'hui réalisée par Plastic Omnium.

La collecte des déchets du Grand Dijon est assurée par la société DIEZE, filiale de SUEZ.

Quant à la gestion du centre de tri, elle a de nouveau été confiée à la société VAL'AURA, filiale de SUEZ.



## REORGANISATION DES COLLECTES

**REDUCTION DE CERTAINES FREQUENCES DE COLLECTE**



Au 4 juillet 2016, le Grand Dijon a réorganisé l'ensemble des collectes.

Les jours de ramassage ont été modifiés. À Dijon et Chenôve, ces adaptations se traduisent dans certains quartiers par une réduction du nombre de passages de 3 à 2 pour les ordures ménagères.

A Chenôve, depuis le 1<sup>er</sup> août, la collecte du verre d'emballage en points d'apport volontaire a remplacé la collecte en porte-à-porte.

## UNE COMMUNICATION OPTIMISEE

### ACCUEIL TELEPHONIQUE ET SITE INTERNET

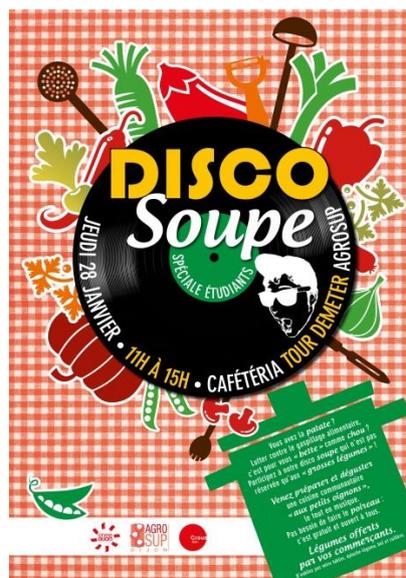


La gestion du N° Vert 0 800 12 12 11 a été confiée à un centre d'appel basé à Dijon. Cela permet de libérer du temps pour les actions de prévention et de communication des ambassadeurs du tri. 20 téléconseillers sont disponibles du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h. Le site internet [trionsnosdechets-dijon.fr](http://trionsnosdechets-dijon.fr) a fait peau neuve. Il offre davantage de services et d'informations pour les usagers, surfant sur ordinateurs ou téléphones.

## DES ANIMATIONS TOUTE L'ANNEE

### POUR LA PREVENTION DES DECHETS

Le Grand Dijon a été retenu à l'appel à projet Territoire « Zéro Déchet, Zéro Gaspillage ». Ce projet permet de poursuivre les actions engagées dans le cadre du programme local de prévention des déchets. Le « Zéro Déchet, Zéro Gaspillage » est un idéal à atteindre : ne pas gaspiller, limiter au maximum la production de déchets, réemployer localement, valoriser au mieux les déchets qui n'ont pu être évités, recycler et limiter au maximum l'élimination.



## GOURMET BAG

### ***50 RESTAURANTS PARTICIPANTS !***

---

Depuis l'automne 2016, le Grand Dijon s'est associé à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte-d'Or et à l'ADEME Bourgogne Franche-Comté pour lancer l'opération « Gourmet Bag ». Un kit de communication est mis à disposition des restaurateurs intéressés afin de montrer leur engagement contre le gaspillage alimentaire et de partager leur démarche éthique et durable. Ils proposent ainsi à leurs clients d'emporter chez eux leurs restes alimentaires.



## UNITE DE VALORISATION ENERGETIQUE

### ***LES TRAVAUX EFFECTUES***

---



D'importants travaux ont été effectués au sein de l'unité de valorisation énergétique du Grand Dijon en 2016, notamment le remplacement des tableaux électriques Haute et Basse tension et sécurisation incendie.

---

# Les objectifs à horizon 2020

---



# REDUIRE LA QUANTITE DE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

La loi sur la transition énergétique fixe l'objectif de réduire de 10 % la quantité de déchets ménagers et assimilés (DMA) entre 2010 et 2020.

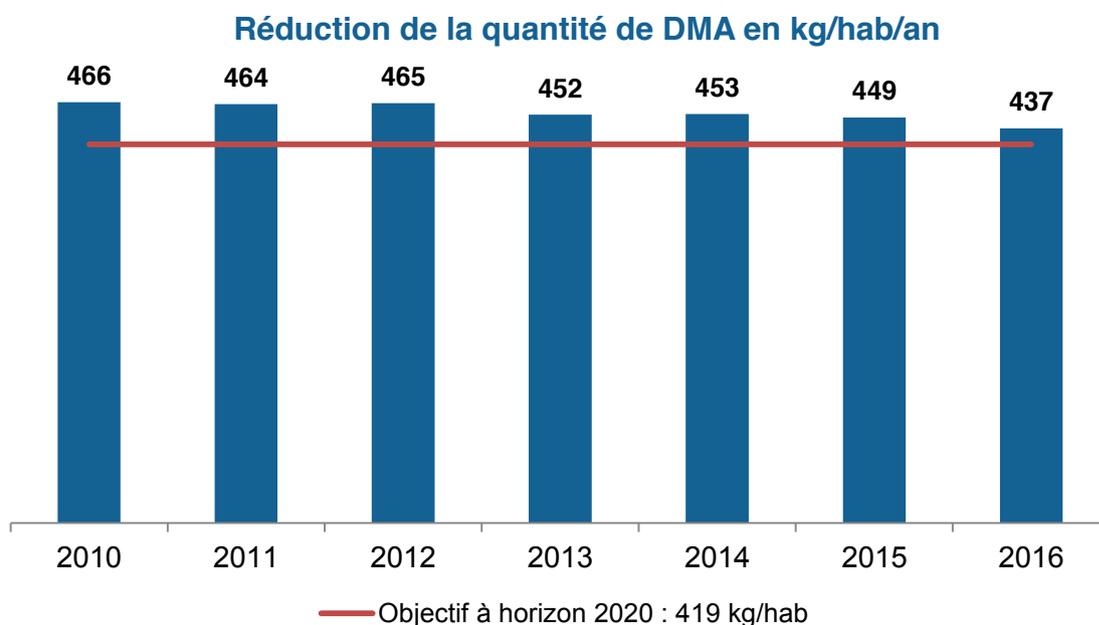
Afin d'atteindre cet objectif, diverses actions sont menées par le Grand Dijon, telles que l'accompagnement des communes dans la réduction des déchets, la sensibilisation à l'éco-consommation, ...

**419 kg/hab**

Objectif en quantité de DMA\* par habitant que le Grand Dijon s'est fixé à l'horizon 2020

**437 kg/hab**

Quantité de DMA\* par habitant du Grand Dijon en 2016



\*DMA : Déchets Ménagers et Assimilés sur la base de la population SINOE

## AUGMENTER LE RECYCLAGE ET LA VALORISATION

La loi fixe comme objectif l'augmentation de la quantité de déchets faisant l'objet d'une valorisation sous forme de matière, notamment organique, en orientant vers ces filières 55 % en masse des déchets non dangereux non inertes en 2020 et 65 % en masse en 2025.

**55 %**

Taux de valorisation matière et organique que le Grand Dijon veut atteindre en 2020

**56 %**

Taux de valorisation matière et organique du Grand Dijon en 2016 avec mâchefers

42 % sans mâchefers

La loi préconise la généralisation du tri à la source des déchets organiques pour tous les producteurs de déchets avant 2025, pour que chaque citoyen ait à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, tout producteur de plus de 10 tonnes de biodéchets par an est soumis à cette obligation de tri.



*Unité de compostage BIODEPE*

# AUGMENTER LA VALORISATION ENERGETIQUE ET DIMINUER LES GAZ A EFFET DE SERRE

La loi fixe comme objectifs la réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40% entre 1990 et 2030 et la division par quatre de celles-ci entre 1990 et 2050.

**94 251 tCO<sub>2</sub>e**

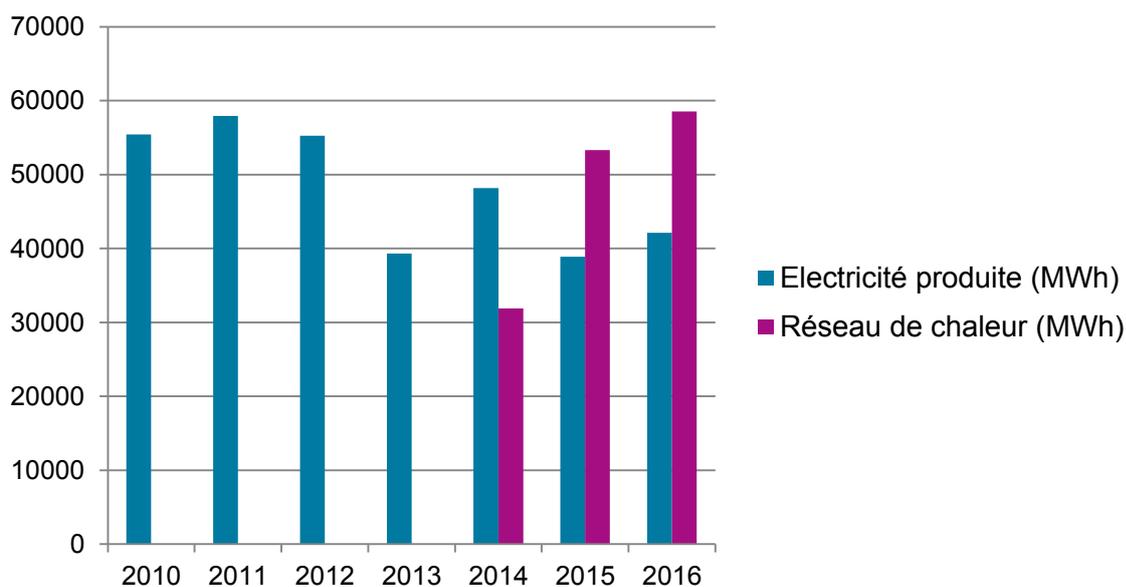
Objectif que le Grand Dijon s'est fixé à l'horizon 2020 tCO<sub>2</sub>e

**104 266 tCO<sub>2</sub>e**

en 2014

La gestion des déchets est le premier poste producteur de gaz à effet de serre du Grand Dijon. Un des axes de travail est donc la réduction du contenu carbone de l'énergie produite par les réseaux en transformant la vapeur d'eau produite par la combustion des déchets en électricité et en chaleur exportée sur le réseau de chaleur urbain.

**Production d'électricité et de chaleur de l'UVE**



## DEVELOPPER LE REEMPLOI

Un certain nombre d'actions menées par le Grand Dijon permettent d'améliorer les taux de réutilisation et de réemploi. Diverses actions sont menées dans ce sens, telles que : l'organisation d'un marché de Noël du réemploi, d'un village de la réparation, la mise en place de bornes de collecte des textiles. De plus, les compagnons Emmaüs donnent une seconde vie aux objets et textiles grâce à une ressourcerie dans les déchetteries du territoire et valorisent les déchets de bois et de plastique.





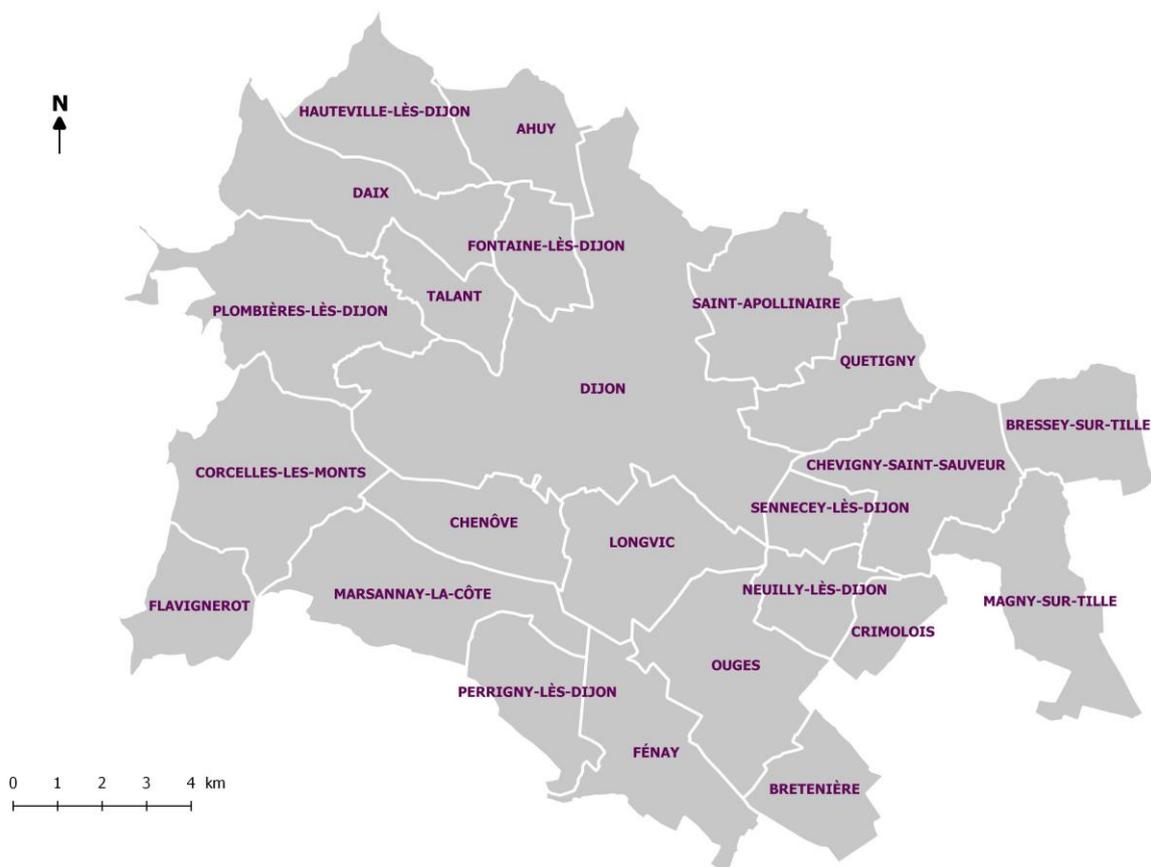
---

# Le Grand Dijon

---



# LE TERRITOIRE



**254 387 habitants**

Nombre d'habitants du Grand Dijon

**24 communes  
adhérentes**

Nombre de communes adhérentes à la  
communauté urbaine du Grand Dijon

**73 %**

Taux d'habitat vertical du Grand Dijon

## Périmètre d'intervention

Le Grand Dijon a la compétence d'élimination et de valorisation des déchets des ménages pour ses 24 communes membres. D'autres collectivités lui ont confié, via un marché, la collecte et/ou le traitement de leurs déchets ménagers ou assimilés.

## LES MISSIONS ET COMPETENCES

### Organiser, gérer

La Communauté Urbaine Grand Dijon dispose des compétences prévention, collecte, tri et traitement des déchets. La gestion multifilières des déchets du territoire représente un point essentiel pour la collectivité et pour la qualité de vie de ses habitants. Le Grand Dijon assure en régie la gestion de plusieurs sites de traitement de déchets tels que l'usine d'incinération des ordures ménagères ou encore le centre d'enfouissement technique. La collecte et le tri des déchets sont réalisés par un prestataire de services.

### Former, informer

En 2016, le service de collecte des déchets a réalisé de nombreuses actions de communication en lien avec la collecte, le tri et la réduction des déchets. Sept ambassadeurs du tri sont présents sur le terrain. Les ambassadeurs animent des ateliers auprès des écoles, ils sensibilisent les habitants à la qualité du tri en porte-à-porte, ils forment à l'utilisation des composteurs et organisent diverses manifestations tout au long de l'année.



### Collecter, traiter, valoriser



La collecte, le traitement et la valorisation des déchets sont assurés par la Communauté Urbaine Grand Dijon pour les 254 387 habitants (population INSEE) des 24 communes qui la composent.

Près de 110 000 tonnes de déchets du Grand Dijon sont collectées et rejoignent les filières de traitement afin d'être, le plus possible, valorisées ou recyclées.



## Partager, développer

La participation du Grand Dijon aux différents réseaux régionaux et nationaux (ADEME, AMORCE, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, le Centre National du Recyclage) permet un partage d'expérience facilité avec les autres territoires.

### Le service de collecte

- La mise à disposition des bacs de collecte, leur maintenance et réparation
- La mise à disposition de composteurs individuels ou partagés
- La collecte en porte-à-porte et en apport volontaire des ordures ménagères résiduelles
- La collecte en porte-à-porte et en apport volontaire des emballages ménagers recyclables
- La collecte en porte-à-porte et en apport volontaire du verre d'emballage
- La collecte des cartons d'emballage des commerces
- La collecte des objets encombrants
- La collecte en porte-à-porte des déchets verts sur abonnement
- L'accès gratuit aux cinq déchetteries communautaires
- La collecte des sapins en porte-à-porte

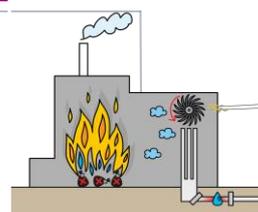
### Les principales filières de traitement

Une fois collectés, les déchets rejoignent différentes filières de traitement, notamment :

- L'Unité de Valorisation Energétique (UVE) (cogénération avec production d'électricité et de chaleur) et chaîne de traitement des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI)
- Le centre de tri avec séparation par catégories de matériaux recyclables (cartons, bouteilles en plastique, aluminium, acier, papiers, emballages pour liquides alimentaires) et orientation vers les filières de recyclage
- Les plateformes de compostage des déchets verts
- Le centre d'enfouissement technique pour les déchets ultimes

# LE SERVICE DE COLLECTE ET DE VALORISATION DES DECHETS

## SERVICE UVE\*, COLLECTE DES DECHETS, RESEAU DE CHALEUR



### SENSIBILISATION et COMMUNICATION

Pilotage



Information des usagers sur le tri et la gestion des déchets



Actions de prévention des déchets



### PRECOLLECTE et COLLECTE

Pilotage



Fourniture des bacs et colonnes



Lavage et maintenance des équipements de précollecte



Collecte des Ordures ménagères résiduelles, déchets recyclables, verre d'emballage, déchets verts et objets encombrants



Gestion des gros producteurs



Gestion des déchetteries



Gestion des ressourceries



### TRI, TRAITEMENT et VALORISATION

Pilotage



Incinération des ordures ménagères



Traitement des DASRI



Enfouissement



Tri, valorisation des déchets d'emballage et journaux magazines



Valorisation du Verre d'emballage



Compostage des déchets verts en porte-à-porte



Transport, traitement des déchets de déchetteries



Prestation

Régie

(\*) UVE : Unité de Valorisation Energétique

## 46 employés

relevant de la fonction publique

## 11 formations

formations réalisées en 2016

### Formation des agents

Dans le cadre du plan de formation 2016-2019, diverses formations ont été proposées aux agents du Grand Dijon.

De la formation personnelle à la formation professionnalisante, en passant par la préparation aux concours ou examens, 12 agents ont été concernés en 2016.

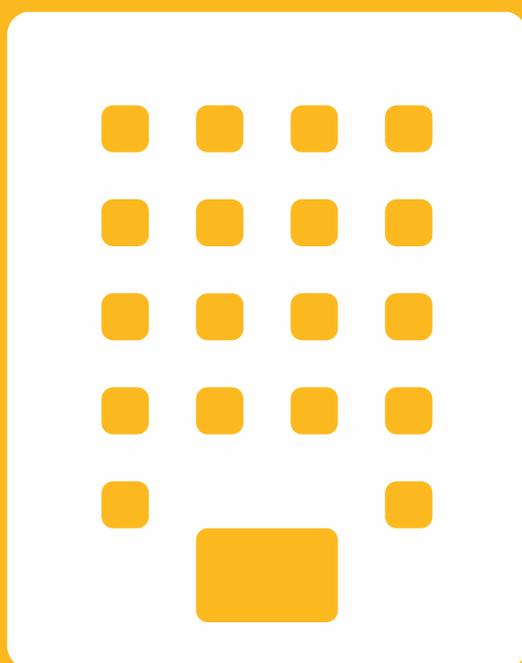
Les thèmes abordés varient d'une formation à l'autre. En 2016 les domaines concernés étaient la sécurité, l'informatique et systèmes d'information, le développement personnel, le management, le social, la santé ou encore l'environnement.



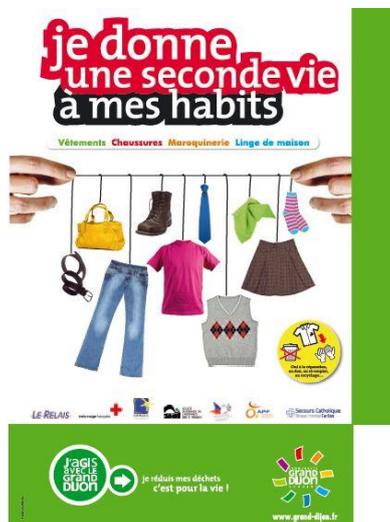
---

# Le service public

---



## INFORMER ET DONNER LES CLES POUR AGIR



Site internet

Campagnes d'affichage



Ambassadeurs du tri

**69 939** visiteurs

sur le site internet  
[www.trionsnosdechets-dijon.fr](http://www.trionsnosdechets-dijon.fr)

**7** ambassadeurs du tri  
pour des actions d'accompagnement en  
matière de tri et réduction des déchets

**102** manifestations

### UNE QUESTION PRATIQUE SUR VOS DECHETS ?

Pour toute demande, un seul n° de téléphone :

**0 800 12 12 11**

Service & appel  
gratuits

## S'informer et se sensibiliser

Les ambassadeurs du tri et de la prévention des déchets réalisent des animations afin de sensibiliser les usagers aux gestes de tri des déchets au quotidien et les informer sur le recyclage des déchets, notamment à l'aide de jeux ludiques. En 2016, **102 animations** ont été organisées pour un total de **6 878 personnes sensibilisées**.

La prévention passe par la promotion des éco-gestes à la maison et au bureau et l'éco-consommation pour réduire nos déchets. L'exposition mobile « objectif -7% », animée par les ambassadeurs du tri, a pour objectif de faire évoluer les comportements d'achats du public en leur proposant de privilégier les produits à faibles emballages, en vrac, labellisés, réutilisables et locaux. Des projets sont également engagés avec les lycées, les écoles et le CROUS.

La sensibilisation au tri des déchets recyclables passe par des interventions en porte-à-porte via la distribution de flyers en complément du discours des ambassadeurs. Les tablettes que ces derniers utilisent leur permettent de traiter en direct les interventions et de promouvoir le site internet « trions nos déchets ». La qualité du tri est vérifiée par secteur et permet de cibler la sensibilisation.

Les ambassadeurs ont été invités à participer à des journées à thèmes telles que : le village du goût nutrition santé, le village éco-citoyen, la fête de la biodiversité, des disco soupes, le vélo tour, le village de la réparation...



## Réduire la quantité de nos déchets !

Afin de prolonger la durée de vie des produits, le réemploi, la réparation, la location et l'usage collectif sont mis en avant : un annuaire en ligne de la « 2<sup>ème</sup> vie des objets » est disponible sur le site « trions nos déchets » du Grand Dijon. Des événements sont organisés pour faire connaître les métiers de la réparation. Un marché de Noël du réemploi a lieu chaque année.

Un autre objectif consiste à réduire et détourner le flux de textiles présent dans les ordures ménagères en privilégiant leur valorisation via des filières de réemploi ou de recyclage. On dénombre désormais **99 points de collecte** sur le territoire.

Le gaspillage alimentaire est, lui aussi, au cœur des actions de prévention.



Depuis 2013, un accompagnement des communes dans leur démarche d'éco-exemplarité en matière de tri et de réduction des déchets a été proposé par le Grand Dijon au sein du dispositif Illicommunes : un réseau d'échange sur les pratiques de tri et de réduction des déchets et des outils d'accompagnement qualitatifs et quantitatifs.



Des autocollants Stop pub sont mis à disposition de tous les usagers pour ne plus recevoir de publicité dans leur boîte aux lettres.

## Mieux gérer nos déchets verts

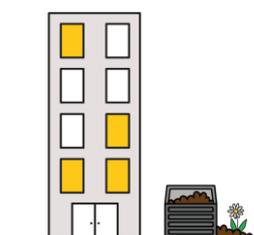
Détourner les biodéchets des ordures ménagères passe par le développement du compostage individuel et du compostage partagé. Depuis fin 2000, le Grand Dijon a lancé une opération de promotion du compostage dénommée « Composter, c'est facile » : mise à disposition de composteurs de 400L et de 600L en échange d'une caution. Depuis 2015, la Communauté Urbaine développe le dispositif en pied d'immeuble, au sein d'un quartier, ou au cœur de jardins partagés.

Diverses actions ont été menées dans l'optique de diminuer la production de déchets verts ainsi que l'utilisation de produits phytosanitaires via la promotion des pratiques de jardinage au naturel. Les sapins de Noël sont collectés et broyés afin d'être réutilisés en paillage aux pieds des plantations des espaces verts communaux.

Des ateliers en déchetteries sur « Comment valoriser les déchets verts au jardin ? » ont été animés par les associations Pirouette Cacahuète et Arborescence lors des Semaines Européennes du Développement Durable ainsi que lors de divers évènements (Apidays, Fête de la nature...).

**326 heures**

consacrées à la sensibilisation au jardinage naturel



**37 sites**

de compostage partagé

**298**

nouveaux composteurs en habitat individuel



# PRECOLLECTE

## Pour la collecte en porte-à-porte



Ordures  
ménagères  
résiduelles

Déchets  
recyclables

Verre  
d'emballage

Déchets  
verts

### Les dispositifs de collecte en porte à porte

**145 567 bacs**

sur le territoire  
du Grand Dijon

**64 227 bacs Ordures  
Ménagères Résiduelles**

**57 387 bacs Déchets  
Recyclables**

**19 778 bacs Verre  
d'emballage**

**4 175 bacs Déchets verts**

**6 617**

bacs livrés

**9 646**

bacs réparés

**2 983**

bacs recyclés

## Pour la collecte en apport volontaire



Centre-ville

Bailleurs

Verre  
d'emballage

### Les dispositifs de collecte en apport volontaire

**575 bornes**  
sur le territoire

**180 bornes Ordures  
Ménagères Résiduelles**

**116 bornes Déchets  
Recyclables**

**279 bornes Verre  
d'emballage**

**56**

**bornes supplémentaires installées**

Dont 32 à la mise en place de la collecte  
du verre d'emballage en apport volontaire  
sur Chenôve

**191** bornes de surface

**94** bornes semi-enterrées

**290** bornes enterrées

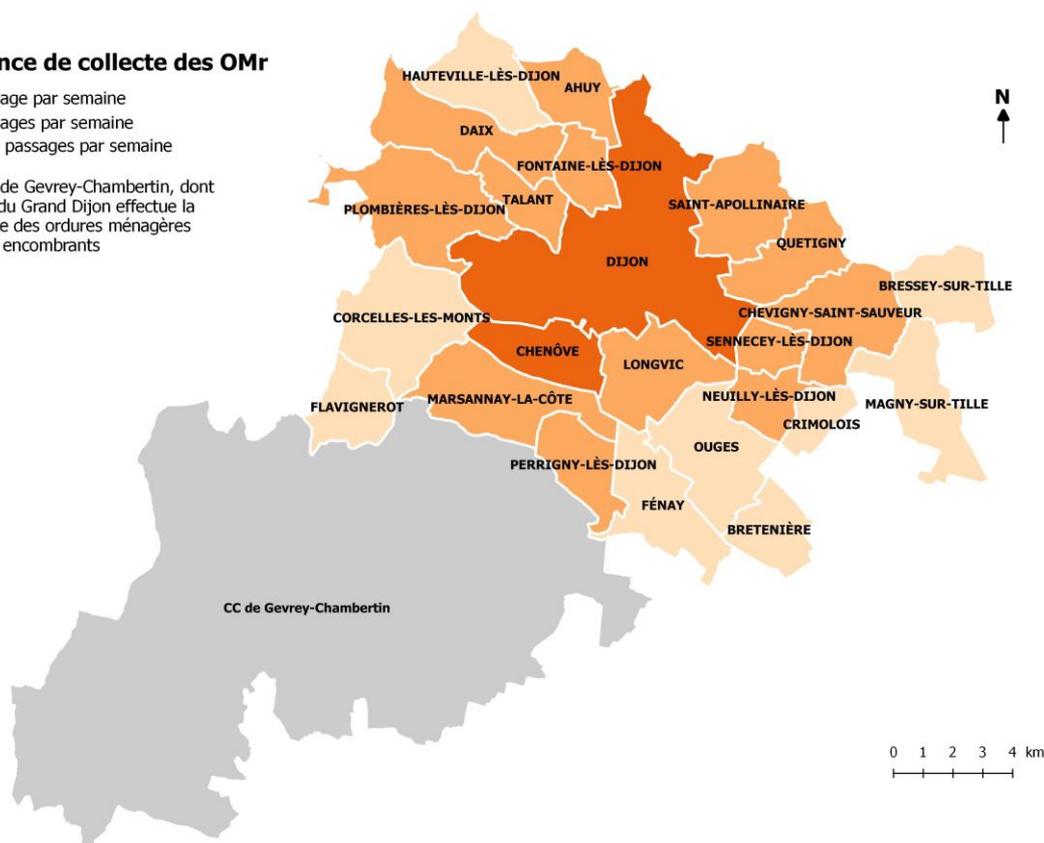
### AIDEZ-NOUS À AMELIORER NOTRE SERVICE

Pour nous aider à maintenir la propreté de votre rue et faciliter le travail des opérateurs, veuillez ne pas laisser de débris aux pieds de bornes et respecter les consignes de tri.

# COLLECTE

## Fréquence de collecte des OMr

- 1 passage par semaine
  - 2 passages par semaine
  - 2 ou 3 passages par semaine
- La CC de Gevrey-Chambertin, dont la CU du Grand Dijon effectue la collecte des ordures ménagères et des encombrants



La collecte des **déchets recyclables** est effectuée à raison d'un passage par semaine, sauf à Corcelles-les-Monts et Flavignerot où elle a lieu tous les quinze jours.

## Les moyens matériels du Grand Dijon

Le Grand Dijon est propriétaire des locaux et des bennes à ordures ménagères (48 véhicules) mis à disposition du prestataire de collecte.

La collecte des déchets représentait en 2014 une émission de gaz à effet de serre équivalente à 1 561 tonnes de CO<sub>2</sub>.

La distance parcourue en 2016 est de 780 084 km.



## Performances du Grand Dijon en 2016

**84 910 t**

Total des ordures ménagères et assimilées\* du Grand Dijon collectées

**- 5 627 t**

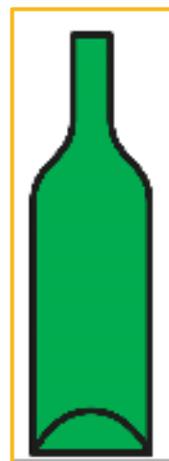
Baisse des tonnages d'ordures ménagères et assimilées collectées par rapport à 2010

**333,8 kg/hab.**

Production d'ordures ménagères et assimilées par habitant (moyenne nationale ADEME à 365 kg/hab/an)

**- 7,7 %**

Baisse de la quantité d'ordures ménagères assimilées collectées par habitant par rapport à 2010

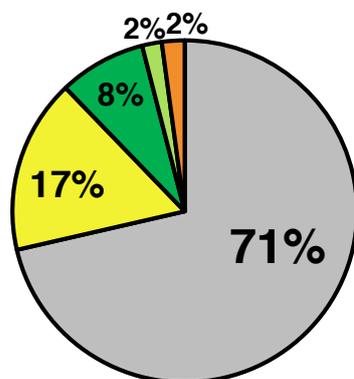


(\* ) Les Ordures Ménagères et Assimilées comprennent les déchets collectés suivant : Ordures ménagères résiduelles, Déchets recyclables et Verre d'emballage

## Répartition des tonnages des déchets ménagers collectés (hors déchetterie)\*

**89 640 t**

Total des déchets ménagers collectés du Grand Dijon

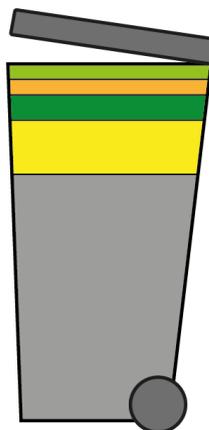


- Ordures ménagères résiduelles
- Déchets recyclables (avec cartons des commerces)
- Verre d'emballage
- Déchets verts
- Objets encombrants



## Production de déchets ménagers collectés par habitant et par an (Hors sapins de Noël et cartons des commerces)\*

- Déchets verts  
■ **6,5 kg/hab.**
- Objets encombrants  
■ **7,5 kg/hab.**
- Verre d'emballage  
■ **28,8 kg/hab.**
- Déchets recyclables  
■ **53,4 kg/hab.**
- Ordures ménagères résiduelles  
■ **251,5 kg/hab.**



(\*) Déchets ménagers collectés : Ordures ménagères résiduelles, Déchets recyclables (hors Cartons des commerces), Verre d'emballage, Objets encombrants, Déchets verts (hors sapins de Noël), sur la base de la population INSEE

## Ordures ménagères résiduelles

**63 987 t**

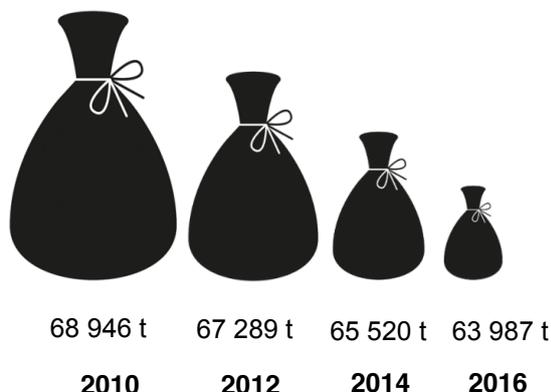
Total des ordures ménagères résiduelles collectées sur le Grand Dijon

**251,5 kg/hab.**

Production d'ordures ménagères résiduelles par habitant

**- 0,1%**

Baisse de la quantité d'ordures ménagères résiduelles collectée par rapport à 2015



### AIDEZ-NOUS À AMELIORER NOTRE SERVICE

Le personnel de collecte rencontre des difficultés lors des collectes. Votre civisme peut l'aider en :

- Déposant vos ordures ménagères résiduelles dans des sacs avant de les mettre dans les bacs
- Évitant toute présentation en vrac (sans sac et sans bac)
- Indiquant quand votre bac est cassé
- Demandant un rendez-vous pour tout objet encombrant
- Étant vigilant pour éviter toute erreur de tri dans les bacs de déchets recyclables
- Présentant les déchets conformes à la collecte (déchets verts, gravats, DEEE\* et déchets dangereux des ménages doivent être emmenés en déchetterie)

(\*) Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques

### Collecte des déchets des professionnels



La redevance spéciale pour les gros producteurs d'ordures ménagères résiduelles s'applique lorsque le producteur produit un volume hebdomadaire compris entre 1 500 et 30 000 litres (le seuil minimum passe à 1 200 litres en 2017).

Elle comprend la mise à disposition du bac (de 120l à 660l), les collectes hebdomadaires et le traitement des déchets.

En 2016, 420 contrats lient des professionnels avec le Grand Dijon pour la gestion de leurs déchets.

## Déchets recyclables (hors cartons des commerces)

**13 595 t**

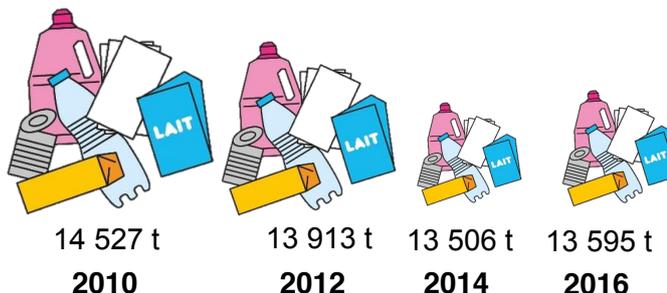
Total de déchets recyclables collectés  
sur le Grand Dijon

**53,4 kg/hab.**

Production de déchets recyclables  
par habitant

**+ 1,0 %**

Hausse de la quantité de déchets  
recyclables collectée par rapport  
à 2015



## À DEPOSER EN VRAC, PAS DANS UN SAC !



Les déchets recyclables doivent être placés dans le bac jaune ou le point tri. Ils comportent :

**Les bouteilles et flacons plastiques**, y compris les bouteilles d'huile alimentaire

**Les cartons**, boîtes et suremballages, briques alimentaires, vidés et présentés à plat

**Les papiers**, sans film plastique

**Les emballages métalliques**



**ATTENTION !**

**Pas de pot de yaourt, de crème, sac et film plastique, gobelet, barquette plastique ou polystyrène !**

## Verre d'emballage

7 328 t

Total de verre d'emballage collecté sur le Grand Dijon

28,8 kg/hab.

Production de verre d'emballage par habitant

+ 1,0 %

Hausse de la quantité de verre d'emballage collectée par rapport à 2015



7 064 t 2010    6 952 t 2012    7 209 t 2014    7 328 t 2016

### À DEPOSER EN VRAC, PAS DANS UN SAC !

Pots en verre, bouteilles en verre et bocaux en verre.

**ATTENTION !** pas de bouchons, couvercles, capsules, ampoules, vaisselle et objets décoratifs en porcelaine ou en cristal, verre à boire, miroir !

## Objets encombrants

1 913 t

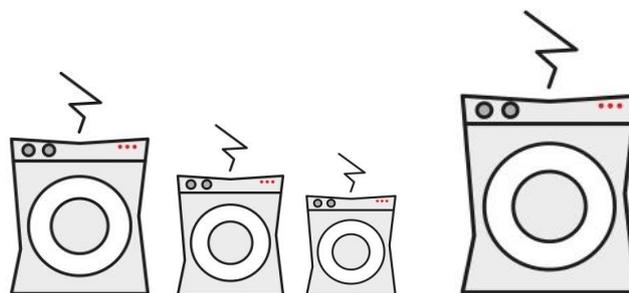
Total des objets encombrants collectés sur le Grand Dijon

7,5 kg/hab.

Production d'objets encombrants par habitant

+ 5,8 %

Hausse de la quantité d'objets encombrants collectée par rapport à 2015



1 842 t 2010    1 708 t 2012    1 686 t 2014    1 913 t 2016

### DEEE & Ferraille

En 2016, 56 tonnes de DEEE et 9 tonnes de ferraille ont été collectées et valorisées via la collecte des encombrants

### LES DECHETS ACCEPTES

Il s'agit des déchets qui, en raison de leur poids et de leur volume, ne peuvent pas être pris en charge par les collectes traditionnelles. Ce sont notamment **les meubles, les matelas, les gros appareils ménagers...** Les habitants du Grand Dijon disposent d'un service de collecte en porte à porte sur rendez-vous pris via le numéro vert ou le site internet [www.trionsnosdechets-dijon.fr](http://www.trionsnosdechets-dijon.fr)

## Déchets verts (hors collecte des sapins de Noël)

1 656 t

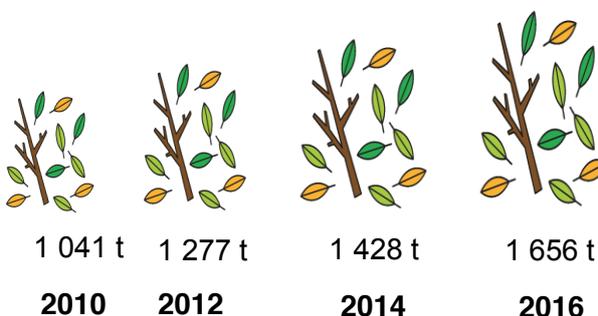
Total de déchets verts collectés sur le Grand  
Dijon

6,5 kg/hab.

Production de déchets verts par habitant

+ 17,4 %

Hausse de la quantité de déchets verts  
collectée par rapport à 2015



## Une convention pour une collecte spécifique

Chaque foyer souhaitant bénéficier de la collecte des déchets verts doit **souscrire à un abonnement** pour 46 € comprenant 37 semaines de collecte hebdomadaire.

Cela comprend : **1 bac de 240 L, la collecte des déchets verts une fois par semaine et leur traitement.**

En 2016, 3 735 usagers ont bénéficié de ce service, ce qui représente une augmentation de 239 conventions par rapport à 2015.

## QUELS DÉCHETS VERTS ?

Tontes de pelouse, feuilles mortes, fleurs fanées, tailles de haies  
et branches ayant un diamètre inférieur à 10 cm



**Près de 70 tonnes de sapins de Noël**, collectés en porte-à-porte et en déchetterie, ont été valorisés en 2016.

Les conifères ont été broyés et transformés en paillage pour les espaces verts des communes du Grand Dijon.

## Cartons des commerces

1 161 t

Total de cartons des commerces collectés sur le Grand Dijon

+ 4,2 %

Hausse de la quantité de cartons des commerces collectée par rapport à 2015



989 t	1 034 t	996 t	1 161 t
2010	2012	2014	2016

### A DEPOSER EN VRAC, PAS DANS UN SAC !

Les cartons d'emballage non souillés ou imprimés, sont collectés démontés et pliés une fois par semaine dans les zones d'activité et deux fois par semaine en centre-ville de Dijon.

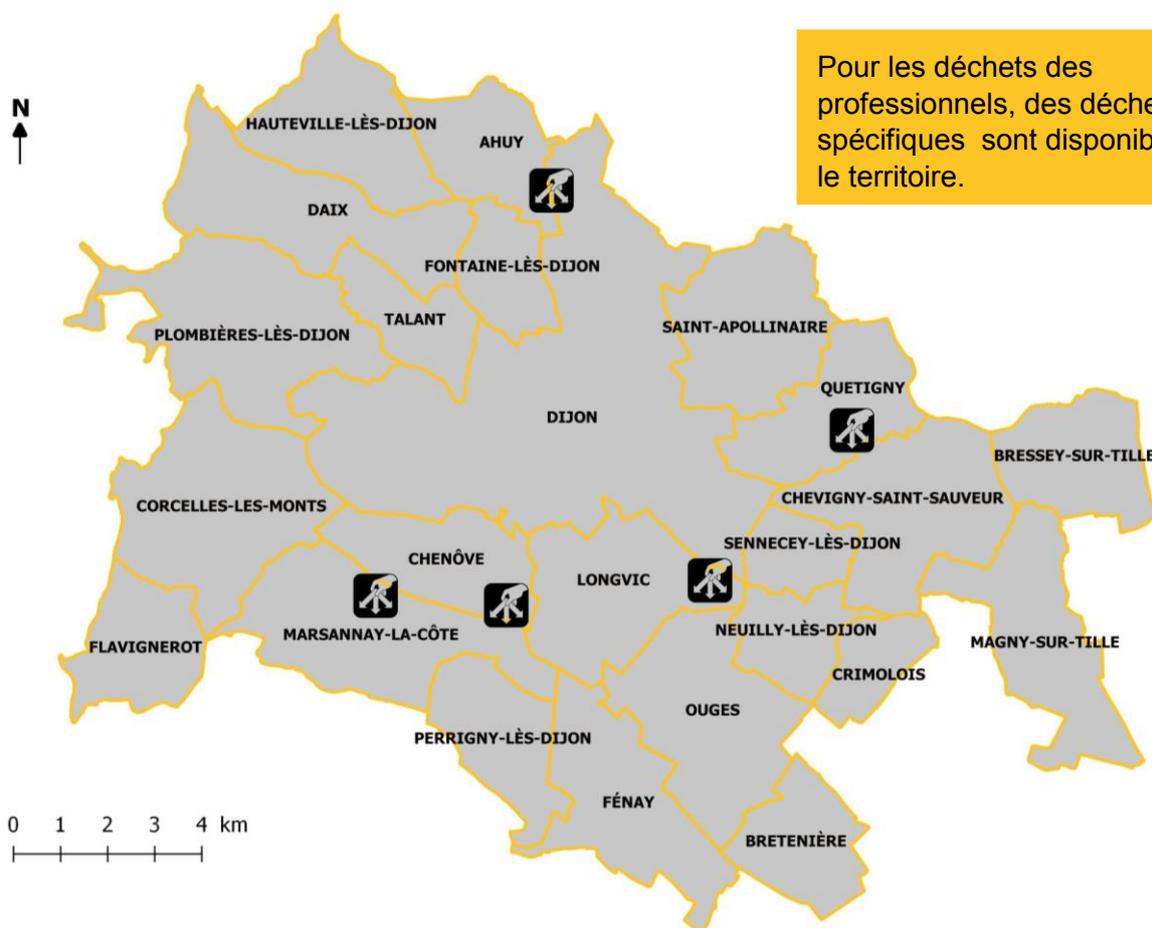


#### ATTENTION !

**Pas de cartons mouillés, souillés par des graisses ou de la peinture, de polystyrène, des classeurs et du papier peint !**



# DECHETTERIES DES PARTICULIERS



Pour les déchets des professionnels, des déchetteries spécifiques sont disponibles sur le territoire.

- Chenôve** Rue de Longvic  
Tél : 03 80 58 87 32
- Dijon** Rue Alexander Fleming  
Tél : 03 80 23 94 94
- Longvic** Rue Jules Guesde  
Tél : 03 80 68 03 91
- Quetigny** Bd de la Croix Saint Martin  
Tél : 03 80 71 03 13

- Marsannay-la-Côte**  
Chemin rural n°15  
dit « Chemin aux Vaches »  
Tél : 06 77 12 63 12

## Hiver (du 01/11 au 30/04) :

Lundi – Vendredi : 9-12h et 14-18h  
Samedi : 9-13h et 14-18h  
Dimanche : 9-12h

## Été (du 01/05 au 31/10) :

Lundi – Vendredi : 9-13h et 14-19h  
Samedi : 9-19h  
Dimanche : 9-13h

## Hiver (du 01/11 au 30/04) :

Lundi – Vendredi : 9-12h et 14-17h  
Samedi : 9-13h et 14-17h  
Dimanche : 9-12h

## Été (du 01/05 au 31/10) :

Lundi – Vendredi : 9-13h et 14-18h  
Samedi : 9-18h  
Dimanche : 9-13h

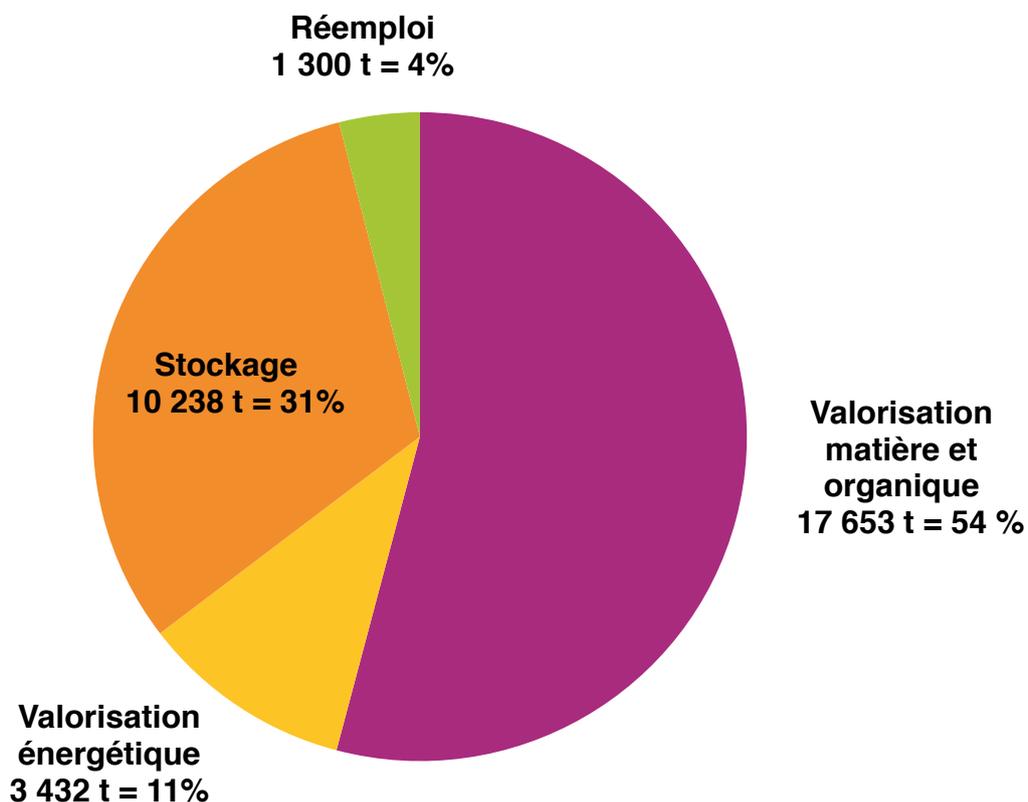
**Fermeture : 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre**

**32 623 t**  
Total des déchets (hors verre) des particuliers collectés en déchetteries

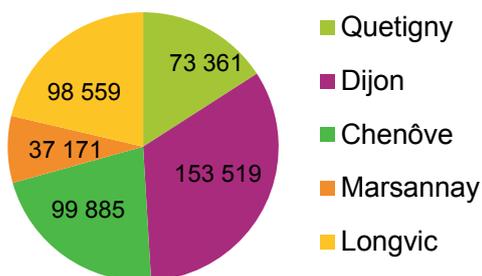
**462 495**  
Nombre de visites en déchetteries

**- 2,64 %**  
Baisse des tonnages depuis 2015

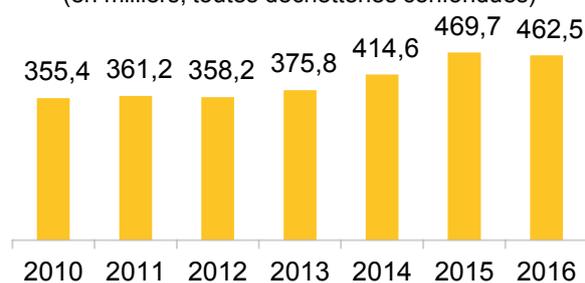
**5** déchetteries au service des particuliers



### Répartition des fréquentations en 2016



### Nombre d'entrées en déchetteries (en milliers, toutes déchetteries confondues)



## Accéder aux déchetteries

L'accès aux déchetteries est **gratuit** et strictement réservé aux particuliers résidant sur le territoire du Grand Dijon. Les véhicules admis sont limités à 1,9 m de hauteur et à 3,5 t de PTAC. Les agents à l'accueil sont chargés de la sécurité et du bon fonctionnement des sites : merci de suivre leurs consignes !

Pour toute demande de dérogation, veuillez contacter le service collecte et tri :

- **par téléphone**, au 03 80 76 40 76
- **par mail**, à [collecteselective@grand-dijon.fr](mailto:collecteselective@grand-dijon.fr)

**Les dépôts extérieurs sont interdits  
sous peine de poursuites**

## Les déchets acceptés

Papiers/cartons

Déchets verts

DEEE

Placoplâtre

Incinérables

Gravats

Ferraille

Bois et plastiques

Pneumatiques

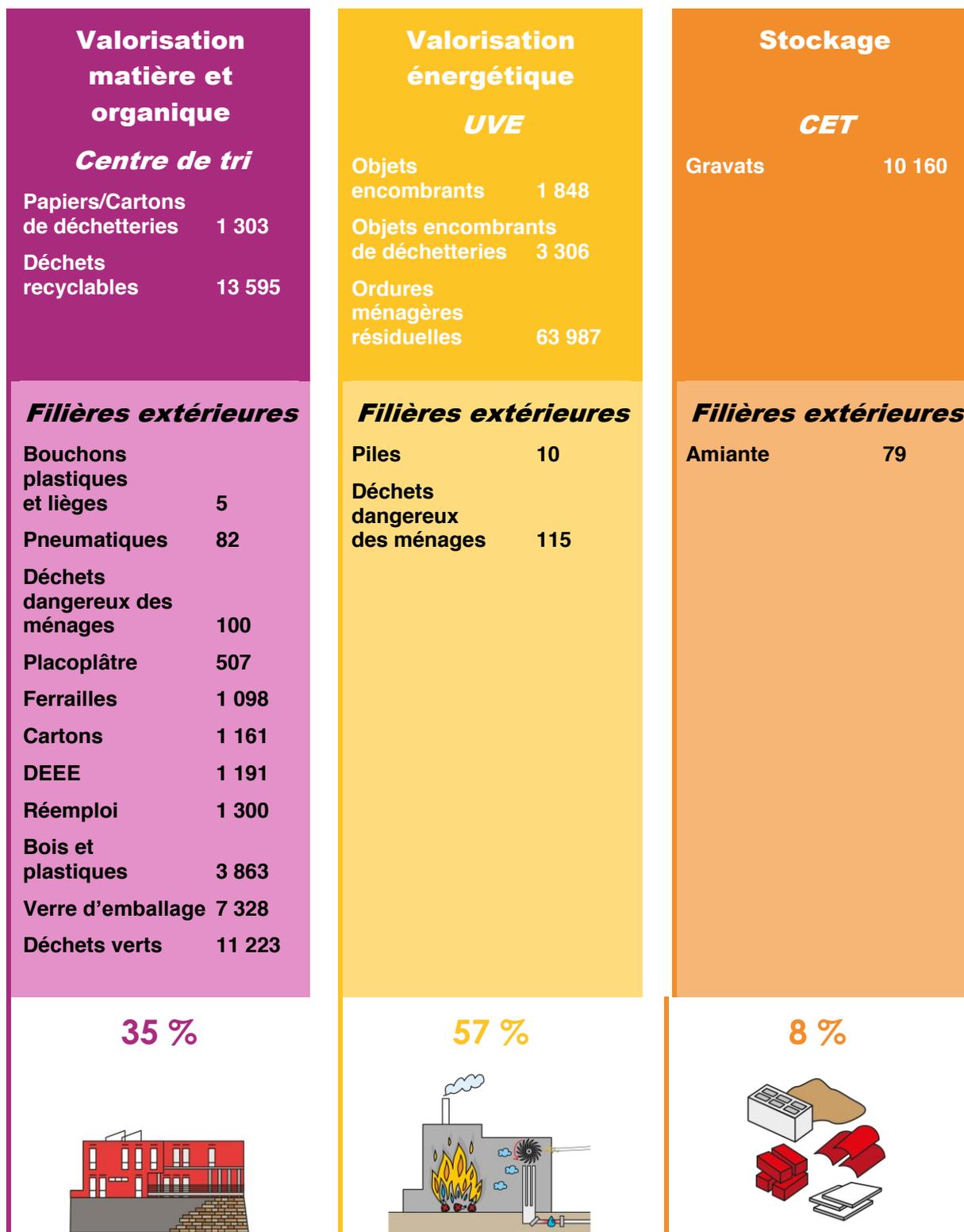
Déchets dangereux des ménages

Piles

Amiante (uniquement sur les sites des  
Dijon et Longvic)

# TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

## Tonnages issus des collectes du Grand Dijon



## Centre de tri

-  Centre de tri
-  Territoires non adhérents au centre de tri
- 1 : CC Sud Dijonnais
- 2 : SMICTOM de la Plaine Dijonnaise
- 3 : CC du Val de Norge

Les déchets de Vezoul, SIEEEN et Dôle sont acheminés vers le centre de tri

0 5 10 15 20 km



Le centre de tri est destiné à trier, mais aussi à orienter vers les filières de recyclage, les emballages tels que les cartons, les cartonnettes, les emballages pour liquides alimentaires (tétra-pack), les bouteilles en plastique (PET, PEHD), l'aluminium, et l'acier ainsi que les papiers tels que les gros de magasins, les journaux, les revues et les magazines (JRM).

### Les caractéristiques techniques

Capacité de l'installation :	30 000 t/an
Taux d'utilisation du centre de tri :	95,52 %
Performance de tri :	8,4 t/h
Nombre d'heures d'insertion :	84 679 h



**24 593 t**

Total des déchets recyclables reçus sur le centre de tri

**22 712 tonnes triées**

**1 881 tonnes uniquement conditionnées**

**ISO 14001** et **ISO 50001**

Une installation certifiée



**14 907 tonnes**

Total des déchets recyclables du Grand Dijon reçus sur le centre de tri

**13 599 tonnes triées**

**1 308 tonnes uniquement conditionnées**

**14,3 %**

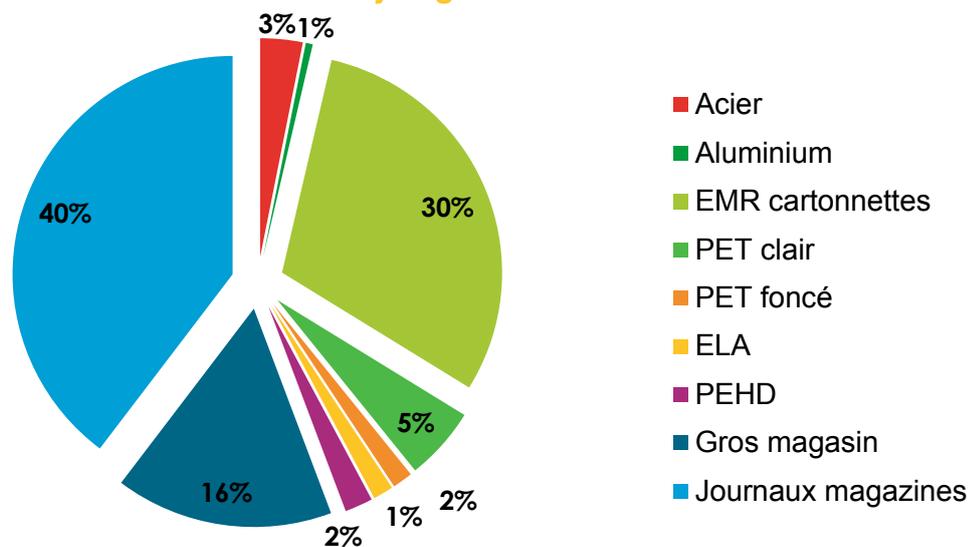
Part des refus de tri du Grand Dijon

**49,13 kg/hab.**

Quantité de déchets recyclables par habitant du Grand Dijon réceptionnés par les filières de recyclage



**Pourcentage d'emballages ménagers du Grand Dijon issus du centre de tri et évacués vers les filières de recyclage**



**373 tonnes d'acier**

=

**534**



**252 tonnes de PEHD**

=

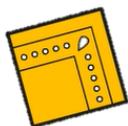
**17 111**



**167 tonnes d'emballages  
liquide alimentaire**

=

**4,843  
millions**



Paquets de 10  
mouchoirs

**818 tonnes de PET**

=

**1,483  
millions**



**52 tonnes d'Aluminium**

=

**14 236**



**3 827 tonnes d'Emballages  
Ménagers Recyclables**

+

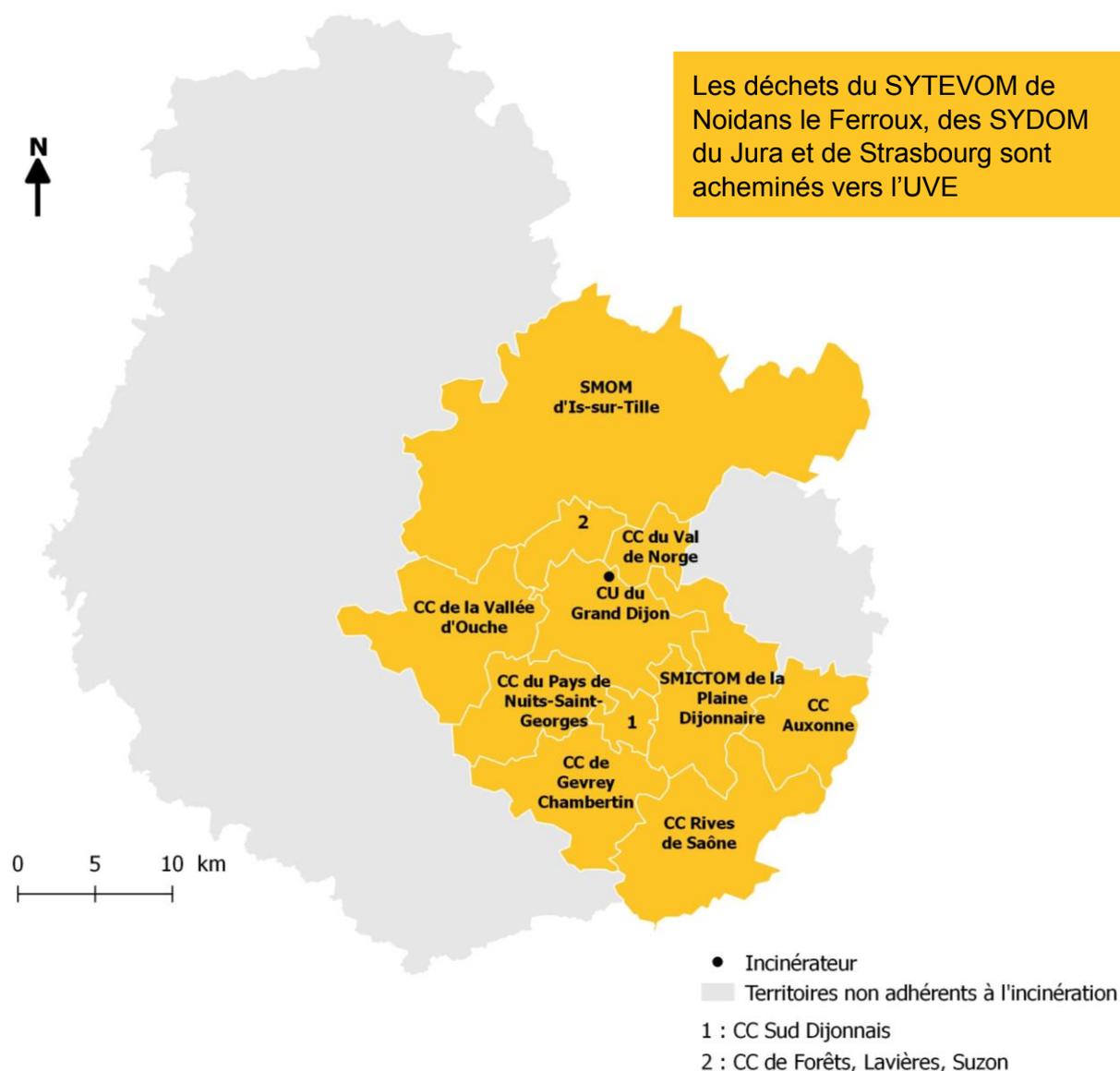
**7 010 tonnes de Gros de  
magasin et JRM**

=

**44,7  
millions**



## Unité de valorisation énergétique



L'incinération des ordures ménagères vise à réduire le volume de déchets à traiter. Elle permet la maîtrise des polluants (tous les rejets sont aujourd'hui parfaitement contrôlés) et la création d'énergie.

### Les caractéristiques techniques

Capacité de l'installation :	140 000 t/an
Taux de fonctionnement des fours :	85,42 %
Productivité moyenne :	7 483 h
Surveillance des rejets :	teneurs en polluants très faibles



**126 926 t**

Total des déchets reçus sur l'usine  
**121 112 tonnes incinérées**  
**4 210 tonnes détournées en enfouissement**

**ISO 14001** et **ISO 50001**

Une installation certifiée



**71 273 t**

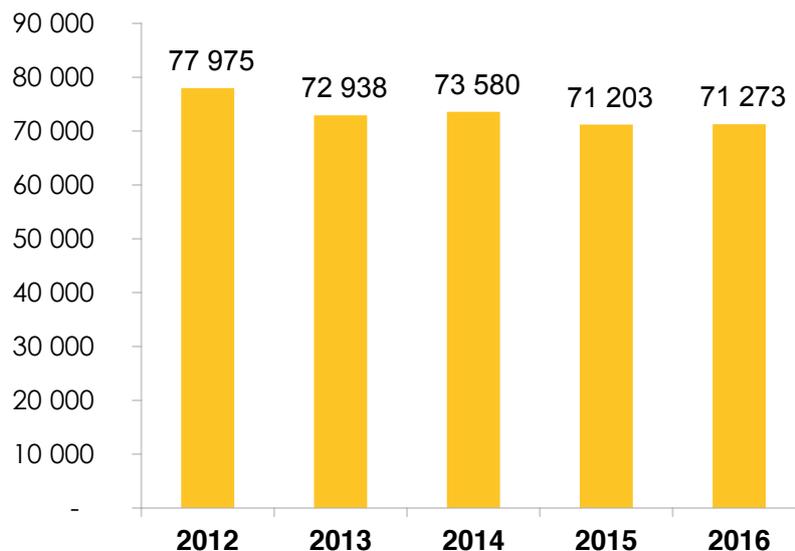
Total des déchets collectés par le Grand Dijon  
reçus sur l'usine (hors professionnels)

**+ 0,10 %**

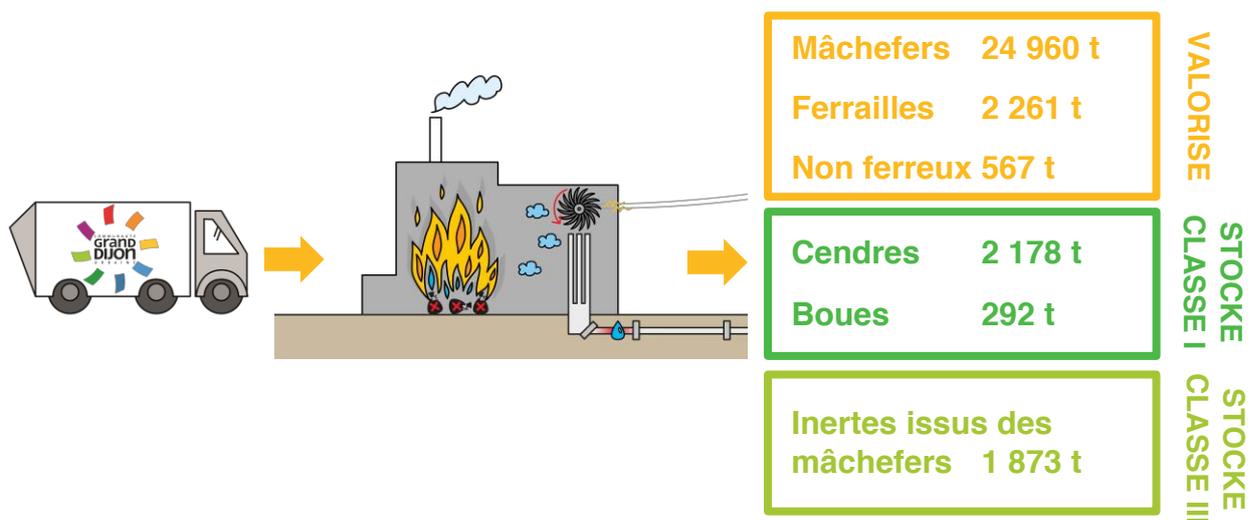
Hausse de la quantité de déchets du Grand  
Dijon reçue par rapport à 2015



**Tonnages du Grand Dijon réceptionnés à l'UVE**



## Valorisation

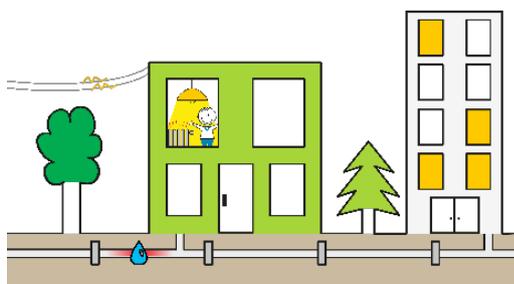
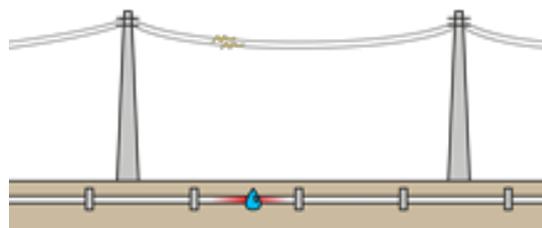


### Le groupe turbo alternateur

Depuis 2006, il transforme la vapeur produite par la combustion des déchets en électricité revendue à EDF.

**42,1 GWh**, électricité produite en 2016

**72,9 %**, taux de valorisation énergétique en 2016 (PE avec correction climatique)



### Le réseau de chaleur urbain

Depuis 2014, le Grand Dijon valorise l'énergie thermique produite par l'incinération des déchets dans le réseau de chaleur.

**58,5 GWh**, quantité d'énergie transmise au réseau en 2016

Environ **4 900** équivalent logements alimentés en chauffage et eau chaude sanitaire

## Le centre d'enfouissement technique des déchets inertes en réhabilitation

**117 708 t**

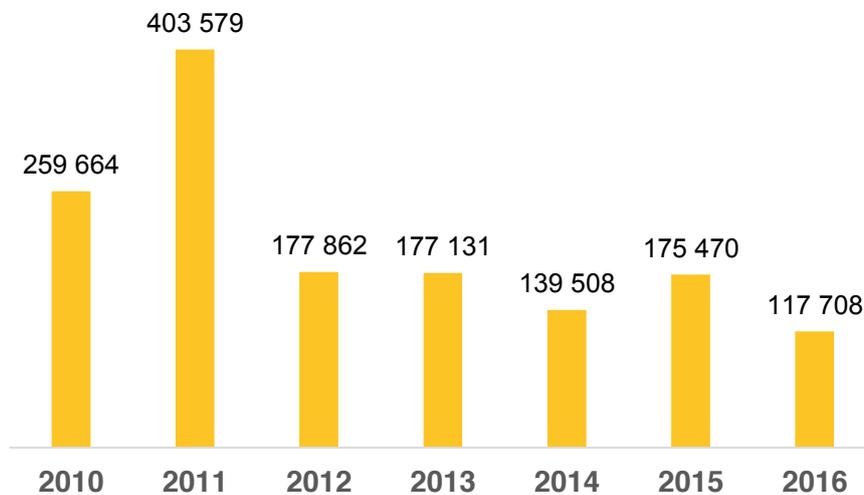
Total des déchets inertes reçus sur le centre d'enfouissement technique

**- 33%**

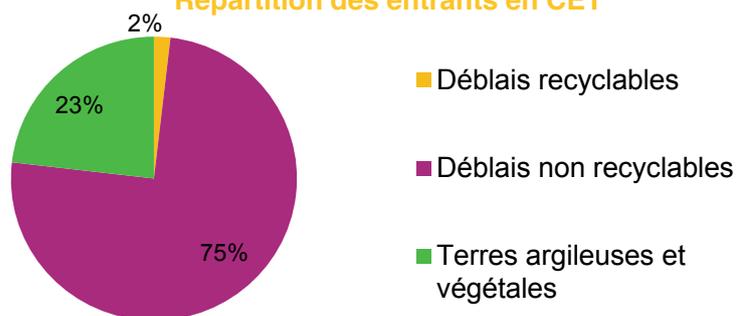
Baisse de la quantité de déchets stockée par rapport à 2015



### Tonnages réceptionnés au CET



### Répartition des entrants en CET

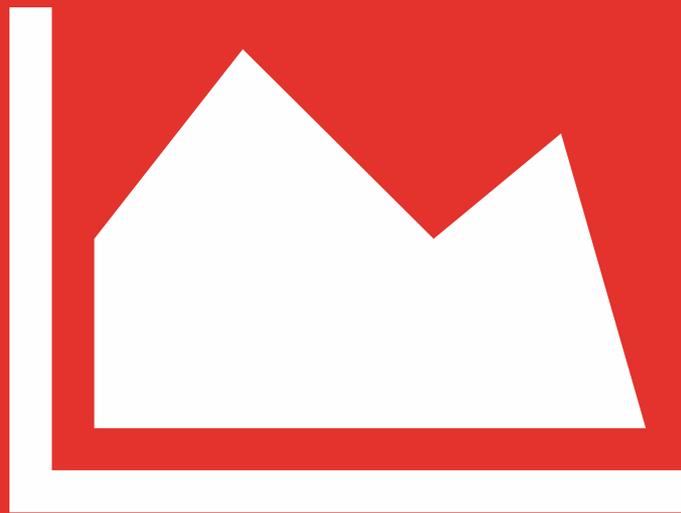




---

# Indicateurs financiers

---

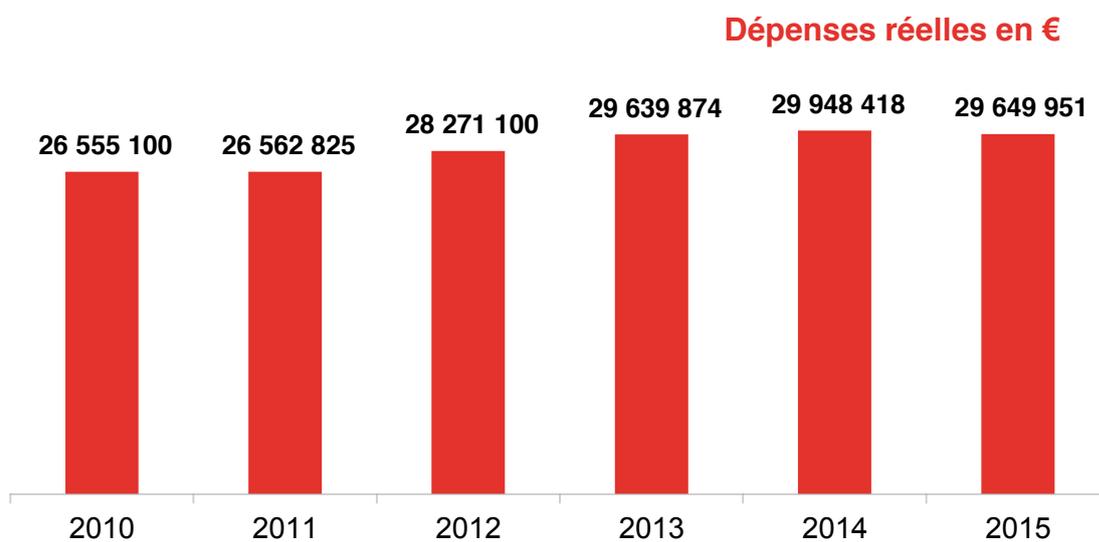


Dans le cadre du programme de prévention des déchets, le Grand Dijon doit suivre les coûts de la gestion des déchets via un outil standard adapté à toutes les collectivités, la matrice des coûts. Les chiffres suivants sont issus de cette matrice.

## DEPENSES ANNUELLES

---

### Evolution des dépenses réelles depuis 2010

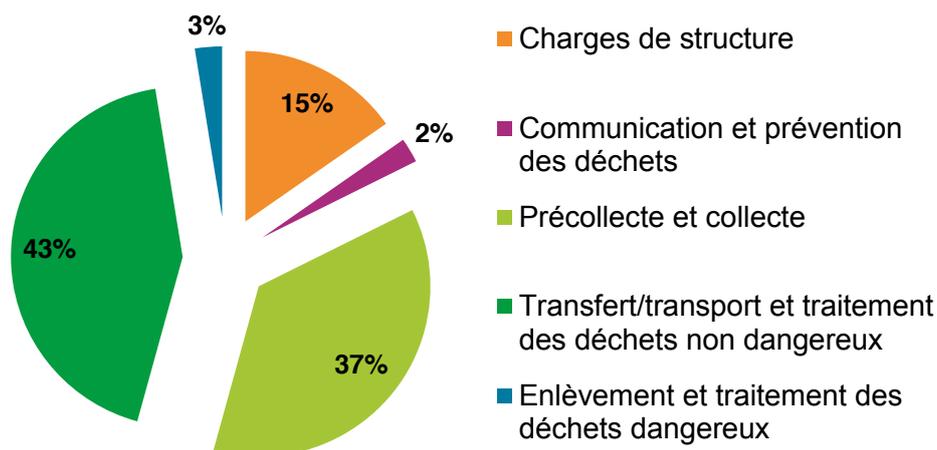


## Répartition des dépenses réelles

Les charges fonctionnelles et techniques du Grand Dijon pour l'année 2015 s'élèvent à 29 649 951 € HT. Ce montant comprend les amortissements en cours, ils représentent une somme de 5 690 348 € HT.

Cette présentation des dépenses se base sur la comptabilité analytique de la collectivité.

### Répartition des charges fonctionnelles et techniques



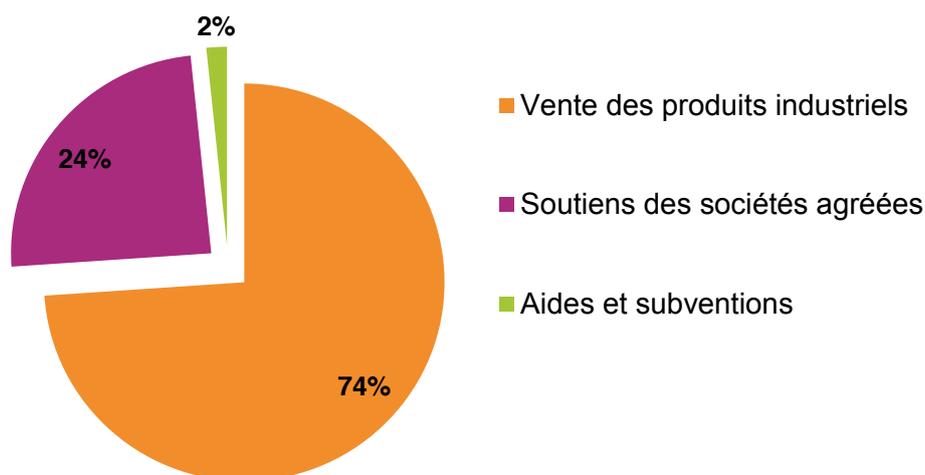
Charges de structure	4 530 622 €
Communication	270 282 €
Prévention	422 591 €
Précollecte	795 242 €
Collecte	10 068 034 €
Transfert/transport	488 069 €
Tri et conditionnement	2 286 633 €
Compostage	211 704 €
Incinération	8 898 542 €
Autre valorisation matière-énergie	100 306 €
Traitement des inertes	821 439 €
Enlèvement et traitement des déchets dangereux	756 487 €

# RECETTES ANNUELLES

## Répartition des produits

En 2015, la communauté urbaine du Grand Dijon a perçu 12 718 525 €. Ce montant équivaut à 50 € par habitant.

## Répartition des recettes



Matériaux	1 738 340 €
Energie	2 328 418 €
Prestation à des tiers	4 799 916 €
Autres produits	535 145 €
Tous soutiens des sociétés agréées	3 106 288 €
Reprises et subventions d'investissement	57 118 €
Subventions de fonctionnement	153 300 €

## Autres recettes

La gestion des déchets est financée par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), dont le calcul repose sur la valeur du foncier bâti. Le taux de TEOM est de 6,4%.

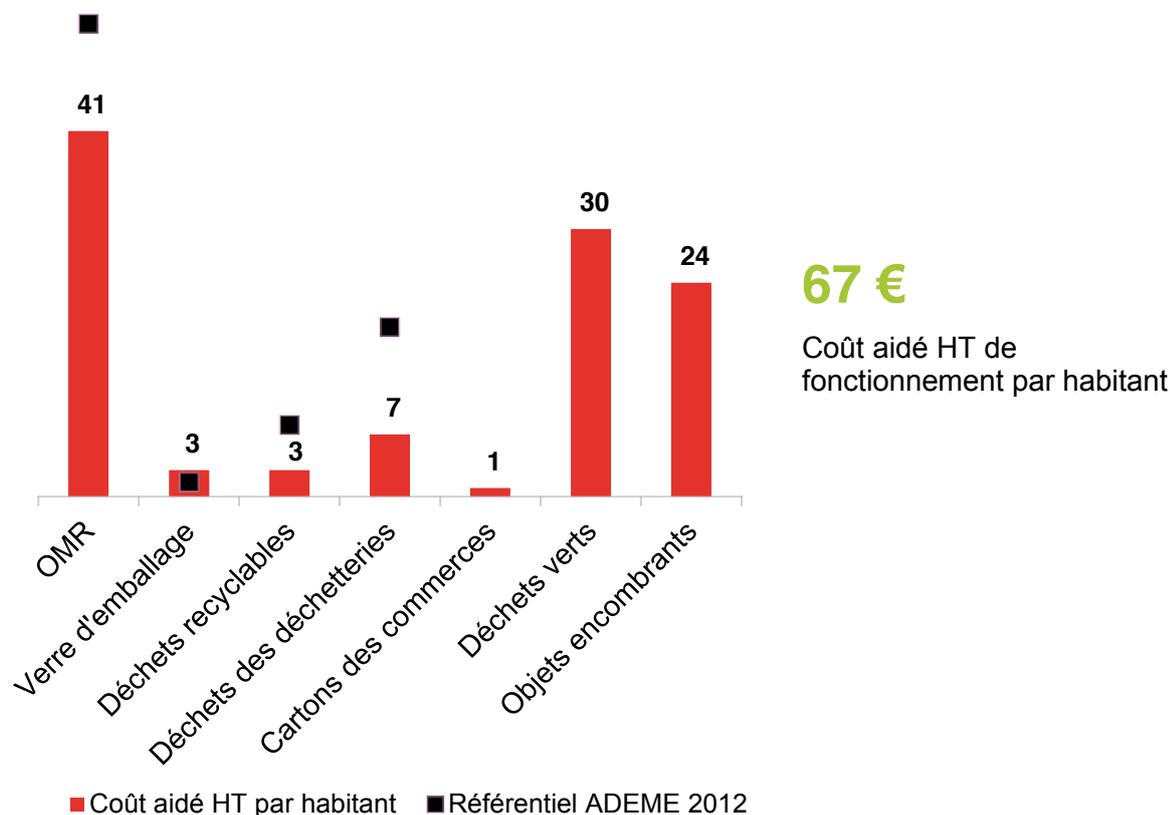
Au 31 décembre 2016, 420 conventions sont signées avec des professionnels. Le tarif au litre est de 2,76 € HT.

# COÛTS PAR FLUX DE DECHETS

## Coûts aidés par habitant

Les coûts présentés dans les graphiques ci-dessous correspondent aux coûts aidés hors taxe. Ces coûts prennent en compte les recettes industrielles, les soutiens des sociétés agréées, les subventions et les aides attribués à chaque flux de déchets.

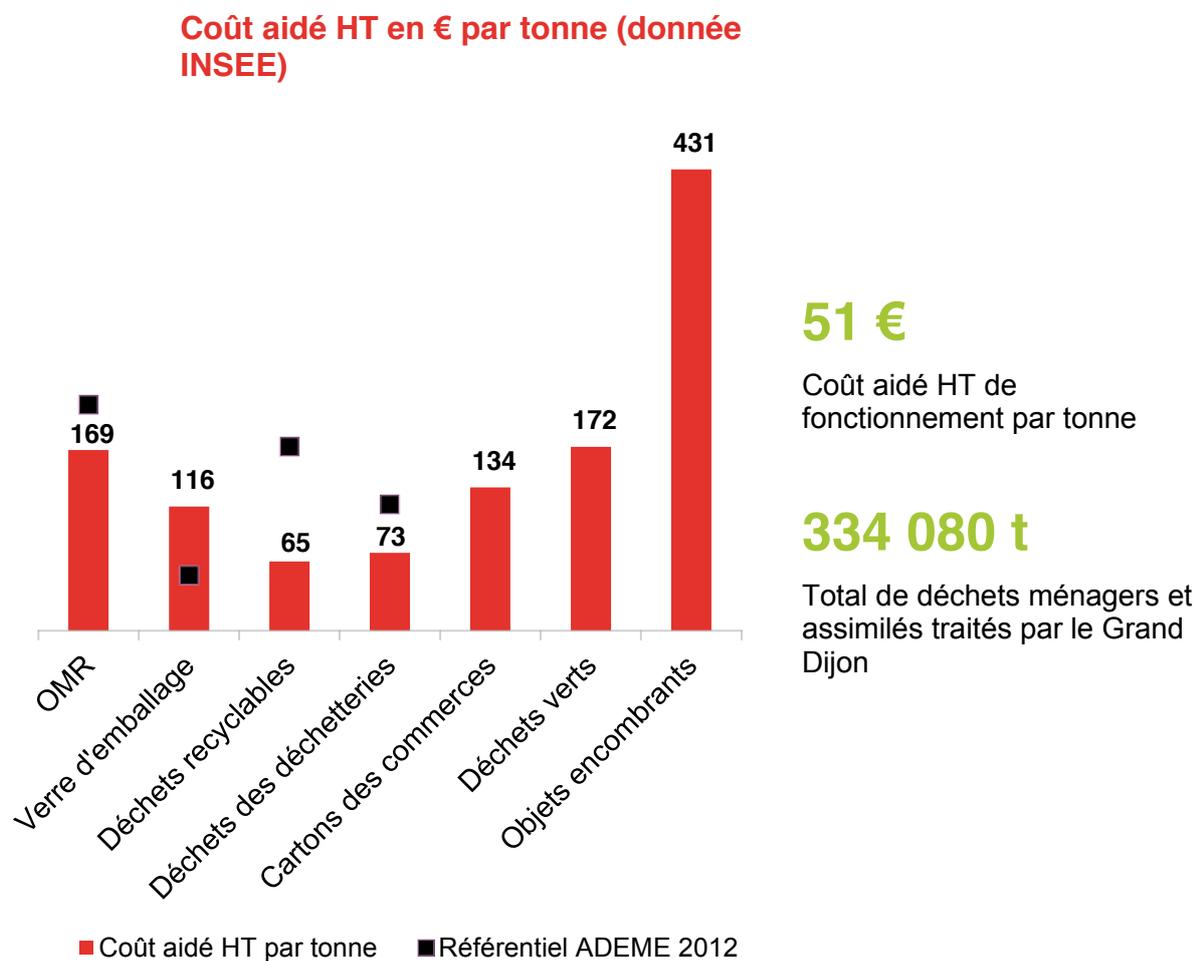
### Coût aidé HT en € par habitant (donnée INSEE)



Le coût de gestion des ordures ménagères résiduelles à l'habitant est élevé mais inférieur au référentiel ADEME.

## Coûts aidés par tonne

Le coût aidé HT par habitant est un coût moyen qui diffère du coût réellement payé par l'utilisateur (correspondant au financement), étant calculé en fonction de la valeur de la surface locative de l'habitation.



En comparaison aux valeurs nationales, le coût aidé HT à la tonne de verre financé par le Grand Dijon est très élevé en raison de la collecte en porte-à-porte. Le coût aidé HT des déchets recyclables est notablement inférieur au référentiel national.

---

# Annexes

---

Annexe 1 : Tableau récapitulatif des tonnages collectés sur le Grand Dijon

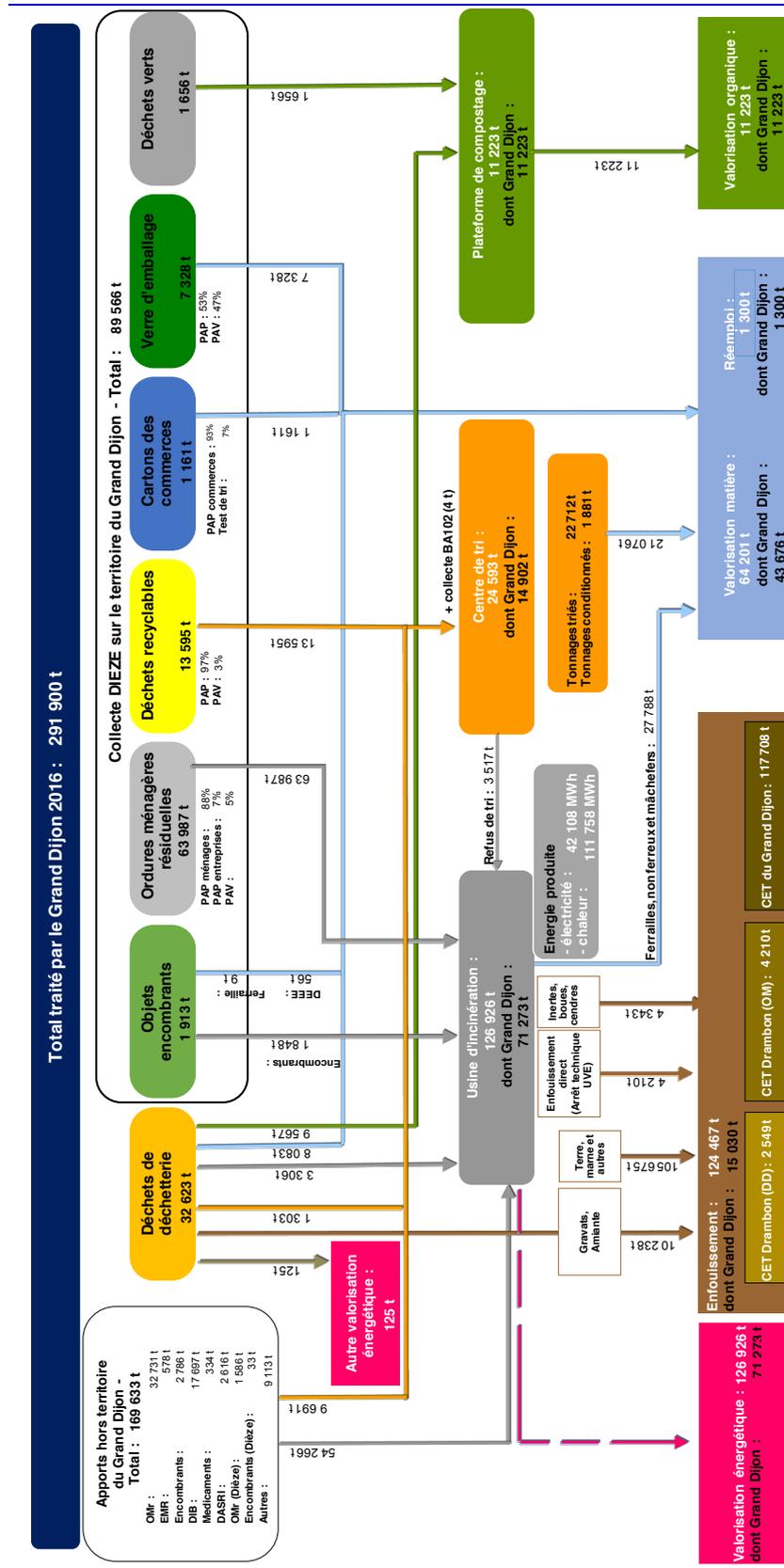
Annexe 2 : Synoptique général des déchets traités par le Grand Dijon

Annexe 3 : Tableau récapitulatif des marchés de prestation du Grand Dijon

# TABLEAU RECAPITULATIF DES TONNAGES COLLECTES SUR LE GRAND DIJON

	TONNAGES TOTAUX								Evolution 2015/2016	NB HAB. 2016	RATIO : KG / AN / HAB						TOTAL
	OM	DR	VERRE	CARTONS	DV	OE	TOTAL 2016	TOTAL 2015			OM	DR	VERRE	CARTONS	DV	OE	
AHUY	274	87			15	4	440	443	-1%	1 262	216,8	69,0			11,6	2,8	348,9
BRESSEY SUR TILLE	174	56			2	1	257	226	14%	842	206,7	66,5			2,6	1,1	304,9
BRETENIERE	174	70			21	2	290	299	-3%	810	214,2	86,9			25,8	2,2	358,1
CHENOVE	4 043	680			24	200	5 311	5 438	-2%	14 200	284,7	47,9			1,7	14,1	374,0
CHEVIGNY ST SAUVEUR	2 370	593			76	28	3 357	3 274	3%	10 695	221,6	55,4			7,1	2,6	313,9
CORCELLES	178	37			5	1	257	237	8%	667	266,6	55,3			6,9	1,6	385,5
CRIMOLOIS	199	55			2	1	276	253	9%	771	257,6	71,8			2,9	0,7	358,2
DAIX	321	100			50	4	523	536	-2%	1 490	215,4	67,2			33,7	2,6	351,2
<b>DIJON</b>	<b>37 724</b>	<b>7 832</b>		<b>323</b>	<b>740</b>	<b>1 079</b>	<b>52 109</b>	<b>51 328</b>	<b>2%</b>	<b>157 182</b>	<b>240,0</b>	<b>49,8</b>		<b>2,1</b>	<b>4,7</b>	<b>6,9</b>	<b>331,5</b>
FENAY (CHEVIGNY, DOMOIS)	294	95			16	3	461	453	2%	1 604	183,6	59,1			10,1	1,7	287,3
FLAVIGNEROT	38	9					61	60	0%	167	228,6	55,2					363,4
FONTAINE LES DIJON	1 858	628			233	54	3 100	2 964	5%	9 235	201,2	68,0			25,2	5,8	335,7
HAUTEVILLE LES DIJON	264	72			24	5	403	356	13%	1 262	208,8	57,4			18,8	3,8	319,3
LONGVIC	2 123	463			27	128	3 034	3 036	0%	9 188	231,1	50,4			2,9	13,9	330,2
MAGNY SUR TILLE	149	65			5	1	242	232	4%	866	172,4	74,8			5,2	1,1	279,4
MARSANNAY LA COTE	1 111	527			14	9	1 905	1 829	4%	5 306	209,3	99,3			2,7	1,6	359,0
NEUILLY LES DIJON	326	108			14	4	500	564	-11%	1 851	175,9	58,1			7,7	2,3	270,0
OUGES	222	81			14	4	360	360	0%	1 360	163,3	59,3			10,6	3,0	265,0
PERRIGNY LES DIJON	428	108			25	4	611	580	5%	1 652	259,2	65,5			15,1	2,5	369,6
PLOMBIERES LES DIJON	737	210			10	11	1 047	999	5%	2 864	257,3	73,2			3,5	4,0	365,4
QUETIGNY	1 959	510			19	109	2 896	2 945	-2%	10 083	194,3	50,6			1,9	10,8	287,3
SENNECEY LES DIJON	472	171			8	5	719	674	7%	2 179	216,6	78,7			3,9	2,2	329,8
ST APOLLINAIRE	1 626	474			151	25	2 506	2 727	-8%	7 485	217,3	63,3			20,2	3,3	334,9
TALANT	2 439	563			161	167	3 588	3 711	-3%	11 366	214,6	49,5			14,2	14,7	315,7
ZONES (industrielles, artisanales et d'activités)	4 485			<b>838</b>			5 323	5 527	-4%								
DEEE						56	56	55									
FERRAILLE						9	9	17									
SAPINS					48		48	31									
<b>GRAND DIJON - total</b>	<b>63 987</b>	<b>13 595</b>	<b>7 328</b>	<b>1 161</b>	<b>1 704</b>	<b>1 913</b>	<b>89 689</b>	<b>89 155</b>	<b>1%</b>	<b>254 387</b>	<b>251,5</b>	<b>53,4</b>	<b>28,8</b>	<b>4,6</b>	<b>6,7</b>	<b>7,5</b>	<b>352,6</b>

# SYNOPTIQUE GENERAL DES DECHETS TRAITES PAR LE GRAND DIJON



# TABLEAU RECAPITULATIF DES MARCHES DE PRESTATION DU GRAND DIJON

Budget	N°	Objet	Entreprise attributaire	Début du marché	Durée	Fin de marché
01 - déchetteries	201212189FM	Gestion des déchetteries (lot 1 : gardiennage, location, transport et traitement des déchets des 5 déchetteries)	<b>Entreprise Godard</b>	01/01/2013	3 ans, reconductible 2 x 1 an	31/12/2017
01 - déchetteries	201212190FM	Gestion des déchetteries (lot 2 : location, transport et traitement des déchets dangereux des ménages et de l'amiante des déchetteries)	<b>EDIB</b>	01/01/2013	3 ans, reconductible 2 x 1 an	31/12/2017
01 - collecte	2014-012AM	Traitement par compostage des déchets verts collectés en porte à porte	<b>SAS Biodèpe</b>	10/07/2014	12 mois, renouvelable tacitement par période de 12 mois dans la limite d'une durée totale maxi de 3 ans	09/07/2017
01 - collecte	2015126AM	Fourniture, stockage et distribution de composteurs en kit et équipés - lot 1 : fourniture et livraison	<b>QUADRIA SAS</b>	25/08/2015	2 ans à compter de la date de notification	24/08/2017
01 - collecte	2015127AM	Fourniture, stockage et distribution de composteurs en kit et équipés - lot 2 : stockage et distribution	<b>ESAT ACODEGE</b>	06/07/2017	2 ans à compter de la date de notification	07/07/2017
01 - collecte	2015260FM	Fourniture de conteneurs roulants, de puces RFID et de pièces détachées, ainsi que la reprise des bacs hors d'usage (Lot 1)	<b>PLASTIC OMNIUM</b>	01/01/2016	5 ans à compter du 01/01/2016	31/12/2020
01 - collecte	2015261FM	Fourniture de colonnes aériennes pour la collecte du verre d'emballage, ainsi que la reprise des colonnes hors d'usage (Lot 2)	<b>PLASTIC OMNIUM</b>	28/10/2015	5 ans à compter du 01/01/2016	31/12/2020
01 - collecte	2015262FM	Collecte des ordures ménagères et assimilées, lavage et maintenance des équipements de pré-collecte (Lot 3)	<b>DIEZE (SUEZ)</b>	01/01/2016	5 ans à compter du 01/01/2016	31/12/2020
01 - collecte	2015263FM	Exploitation du centre de tri communautaire	<b>VAL'AURA (SUEZ)</b>	01/01/2016	5 ans à compter du 01/01/2016	31/12/2020

Budget	N°	Objet	Entreprise attributaire	Début du marché	Durée	Fin de marché
01 – UVE	2013101FM	Détournement OM	SITA	20/06/2013	1 an, reconductible 2 x 1 an	19/06/2016
01 - UVE	2013137FM	Transport et traitement des cendres	SETEO	18/09/2013	6 mois, renouvelable 6 x 6 mois	30/04/2017
01 – UVE	2013138FM	Transport et traitement des gâteaux de filtration	SETEO	18/09/2013	6 mois, renouvelable 6 x 6 mois	30/04/2017
01 – UVE	2014060FM	Mise aux normes des installations de mesure en continu et semi-continu sur les cheminées : fourniture, installation et mise en service des analyseurs de fumées en ligne (Lot 1)	ENVIRONNEMENT SA co-traitant Actemium	03/06/2014	6 ans fermes à compter de la mise en service du matériel	2/10/14 jusqu'au 1/10/2020
01 – UVE	2014061FM	Mise aux normes des installations de mesure en continu et semi-continu sur les cheminées : fourniture, installation et mise en service de préleveurs de dioxines (Lot 2)	ENVIRONNEMENT SA co-traitant Actemium	03/06/2014	6 ans fermes à compter de la mise en service du matériel	2/10/14 jusqu'au 1/10/2020
01 – UVE	2016150AM	Travaux de fumisterie	FERBECK	01/09/2016	1 an, reconductible 3 x 1 an	01/09/2020
01 – UVE	2015270AM Lot n°1	Fourniture et installation de système de protection d'incendie des trémies à OM des mises hors gel des RIA*	DESAUTEL	07/12/2015	6 mois, reconductible 1 x 6 mois	06/12/2016
01 – UVE	2016052AM	Fourniture d'un moteur de rechange pour les ventilateurs de tirage pour l'unité de traitement complémentaire de fumées	LEROY SOMER	29/04/2016	14 semaines	14/08/2016
01 – UVE	2016073AM	Fourniture de deux ventilateurs pour l'UVE	FEVI INTERNATIONAL	11/05/2016	14 semaines	31/08/2016
01 – UVE	2016141FD	Transport et traitement des déchets ménagers vers un site autorisé durant les arrêts techniques de l'UVE	SUEZ RV CENTRE EST	06/09/2016	1 an, reconductible 2 fois 1 an	05/09/2019
08 – GTA	2016215 AM	Pièce de rechange et maintenance GTA*	THERMODYN	16/12/2016	1 an, reconductible 3 ans	15/12/2020
08 – GTA	2015271AM	Fourniture et installation du système de protection incendie pour le GTA	PROMAT	08/12/2015	6 mois, renouvelable 1 x 6 mois	07/12/2016

(\*) RIA : Robinet d'Incendie Armé

GTA : Groupe Turbo Alternateur

# Notes

---





Pôle Environnement du Grand Dijon  
Tél : 03 80 76 40 76 • Fax : 03 80 76 40 80

Communauté urbaine du Grand Dijon  
40 avenue du Drapeau • BP 17510 DIJON cedex